



Candidatez à nos formations, nous saurons vous mettre en relation avec nos entreprises partenaires!

TITRE PRO MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES AÉRO-SOUTERRAINS

MÉTIER PRÉPARÉ

Le monteur de réseaux électriques aéro-souterrains exécute les travaux d'installation de réseaux de distribution d'énergie électrique haute tension (HTA) et basse tension (BT), ainsi que d'éclairage public.

Sur les chantiers de lignes aériennes, il plante les poteaux, tire les conducteurs puis met en place et connecte les équipements, appareillages de coupure et transformateurs. Ces travaux comprennent la dépose, et la construction, réparation ou modification des lignes.

Sur les réseaux souterrains, il participe au déroulage et à la pose des câbles. Il réalise le raccordement au réseau des armoires de répartition et les branchements d'abonnés sur des coffrets en limite de propriété ou en façade d'immeubles.

Il installe également les réseaux d'éclairage public, en mettant en place les mâts et les foyers lumineux qu'il raccorde aux armoires de commande et de protection alimentées par le réseau d'énergie. L'emploi s'exerce en plein air à plus de dix mètres de hauteur, ou dans une tranchée à des températures fluctuantes.

Le monteur reçoit ses instructions du chef d'équipe ou du chargé de travaux et les exécute avec l'outillage adapté, en autonomie et dans le respect de la règlementation et des règles de sécurité. Il effectue les opérations hors tension ou sous tension suivant l'ordre de travail, avec une habilitation électrique délivrée par son employeur.

La plupart des travaux s'exécutent en hauteur sur les supports de lignes auxquels le monteur accède par des échelles ou des «grimpettes» lorsqu'une nacelle ne peut être utilisée. Sur l'éclairage public, il intervient par contre majoritairement en nacelle avec l'autorisation de conduite délivrée par son employeur.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation l'alternant(e) sera capable de :

- 1. Installer des réseaux électriques haute tension (HTA)
- Déposer un réseau électrique aérien haute tension (HTA).
- Installer ou modifier un réseau électrique aérien haute tension (HTA).
- Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain haute tension (HTA).
- 2. Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser les branchements aéro-souterrains aux abonnés
- Installer ou modifier un réseau électrique aérien basse tension.
- Poser les câbles d'un réseau électrique souterrain basse tension.
- Confectionner les liaisons aéro-souterraines du réseau basse tension et raccorder les émergences.
- Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique basse tension.

3. Installer des réseaux d'éclairage public

- Poser des candélabres et des foyers lumineux d'éclairage public.
- Installer et raccorder au réseau les équipements d'éclairage public.



- ▶ Être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- ▶ Niveau 3^{ème}, une expérience courte du chantier et du travail manuel sera appréciée.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet :

iftp-occitanie.com

- 2. Entretien de positionnement
- 3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
- 4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :

- ► Référente handicap, Mme PASERO
- ► Référente mobilité, Mme LIDIER

TÉL.: 04 67 47 65 40











Candidatez à nos formations, nous saurons vous mettre en relation avec nos entreprises partenaires!



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ► Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.
- ► Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

ÉVALUATION

- Contrôle continu
- ► CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- Passage de l'examen en fin de formation.

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP35828 : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35828/

POURSUITE D'ÉTUDES

Après cette seconde professionnelle, les alternant(e)s peuvent poursuivre avec les formations suivantes :

- ▶ BAC PRO Maintenance d'Engin TP en intégrant directement la classe de première
- CAP Conducteur d'Engins TP en 2 ans à Lanuéjols
- Le CAP Canalisateur ou Constructeur de Routes à Bédarieux en 2 ans
- ▶ Le BAC Pro Technicien Géomètre Topographe en 2 ans
- ▶ Le BAC Pro Travaux Publics disponible à Bédarieux, Millau ou Castelnaudary en 2 ans

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Monteur de réseaux électriques
- Monteur en réseaux de distribution électrique
- ▶ Monteur de lignes aéro-souterraines
- Électricien de lignes et réseaux
- ► Électricien d'éclairage public

DURÉE

- ▶ 16 mois de formation soit 840 heures en centre de formation.
- ▶ 2 semaines au CFA/3 semaines en entreprise.

TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude.

La rémunération dépendra également du type de contrat : apprentissage ou professionnalisation.

CENTRE DE FORMATION À



CASTELNAUDARY (11)

HÉBERGEMENT

► Nous contacter













